

Date: 06/04/2020 Heure: 10:59:32

Journaliste: Thierry Gouby

www.newsassurancespro.com

Pays : France Dynamisme : 5

Page 1/1

Visualiser l'article

Coronavirus : AMV réduit sa prime d'assurance



Face à la crise du coronavirus, <u>AMV</u> <u>Assurances</u> annonce qu'il réduira la prime d'assurance de ses contrats deux, trois ou quatre roues. Le courtier compte près de 700.000 assurés en portefeuille.

Parmi les différentes initiatives lancées ces derniers jours pour faire face à la crise du coronavirus, certains acteurs de l'assurance ont privilégié les actions sur les primes d'assurance. C'est la cas d'<u>AMV Assurances</u> qui annonce qu'il réduira sa prime « en offrant 1 mois de cotisation, à réception de l'échéance principale du contrat ».

Cette réduction s'adresse aux contrats <u>moto</u>, scooter, quad, auto (hors <u>AMV Légende</u>), <u>camping-car*</u> ayant une échéance principale entre le 1er mai 2020 et le 30 avril 2021. « Ce geste fort s'adresse à 700.000 assurés (moto, scooter, quad et auto), touchés par les mesures de confinement, ou qui, mobilisés professionnellement pendant cette période, continuent de rouler quotidiennement » , indique le courtier, filiale du groupe Filhet-Allard et dont le porteur de risque principal est L'Equité (Generali).

*hors options, protection juridique, garanties attentats et risques technologiques

Tous droits réservés à l'éditeur AMV 339918361